

et celle des deux autres, vers la fin de 1960. A l'aménagement de Beauharnois, sur le fleuve Saint-Laurent, à quelque 30 milles de Montréal, la Commission a poursuivi les travaux de construction de la troisième et dernière partie de la centrale, qui comprendra 11 groupes de 73,700 h.p. chacun, sous une hauteur de chute de 80 pieds. On espère que la mise en service aura lieu au début de 1959 et que, une fois l'aménagement complété, la puissance globale installée de tout l'aménagement sera de 2,234,700 h.p. On a terminé au début de 1958 la construction d'un barrage de retenue à la décharge du lac Sainte-Anne, sur la rivière Toulmoustou, affluent de la rivière Manicouagane, afin de rendre possible un débit stable plus élevé à la centrale de la *Manicouagan Power Company*, dont la puissance a été augmentée. La Commission poursuit présentement des études et des levés en vue d'un aménagement aux rapides de Lachine sur le fleuve Saint-Laurent et d'un aménagement dans la région de la rivière Manicouagane, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Au cours de 1957, la *Price Brothers Company Limited* a terminé la construction de son nouvel aménagement hydro-électrique de 82,000 h.p. près de Murdock-Willson, situé à l'embouchure de la rivière Shipshaw, ainsi que 3 milles de lignes de transmission de 69 kV entre la centrale de Murdock-Willson et la fabrique de papier de Kénogami. La *Smelter Power Corporation*, filiale de l'*Eastern Mining and Smelting Company*, a terminé l'aménagement de son usine de 42,000 h.p. en un seul groupe sur la rivière Chicoutimi, à Chicoutimi.

La *Manicouagan Power Company* a terminé en 1958 les travaux de construction de son projet n° 2 du barrage McCormick, qui est une extension de 180,000 h.p. de sa première centrale des Premières Chutes, sur la rivière Manicouagane, près de Baie-Comeau; les deux derniers groupes de 60,000 h.p. chacun ont été mis en service en mars et avril, respectivement. En 1957, la Compagnie a construit une ligne de 161 kV reliant sa sous-station du barrage McCormick et la fonderie de la *Canadian British Aluminum Company* à Baie-Comeau et, en 1958, elle a commencé la construction d'une ligne de 161 kV, d'une longueur de 3¼ milles, depuis sa sous-station de Manicouagane jusqu'à la sous-station de la Commission hydro-électrique du Québec, à Hauterive. L'*Aluminum Company of Canada* a continué les travaux de construction à son aménagement hydro-électrique sur la rivière Péribonca, à la chute des Passes, lequel comprendra cinq groupes de 200,000 h.p. chacun; le premier groupe doit être mis en service vers la fin de 1959 et l'installation sera terminée en 1960. Afin d'augmenter le volume à la chute des Passes, la Compagnie a continué l'exécution du projet qui permettrait, en 1958, de dériver les eaux du lac Manouane dans la rivière Bonnard qui se jette dans la rivière Péribonca, en amont de la Passe Dangereuse. En 1957, la *Shawinigan Water and Power Company* a réalisé un progrès satisfaisant dans la construction de son aménagement de 330,000 h.p. au rapide Beaumont sur la rivière Saint-Maurice et, en 1958, elle a mis tous les six groupes en service. Elle a aussi ajouté à son réseau de transmission 16 milles de lignes de 66 kV entre Saint-Adrien et Weedon.

La *James Maclaren Company* est à construire, sur la Lièvre, à la chute Dufferin, dans Buckingham, un aménagement hydro-électrique de 50,000 h.p., dont elle prévoit l'achèvement en 1959. Au cours de 1957 et de 1958, la *Gatineau Power Company* a continué les travaux de conversion de ses installations de 25 cycles en installation de 60 cycles et a terminé la construction d'une nouvelle ligne de 69 kV de Saint-Jovite à Arundel et d'une ligne de 240 kV de Lachute à Saint-Jérôme. En 1957, la *Lower St. Lawrence Power Company* a installé de nouvelles sous-stations de distribution de 5,000 kVA à Mont-Joli, Rimouski et Matane, et a terminé l'installation de sa ligne de transmission de 161 kV sur une distance de 45 milles entre Les Boules et Causapsal.

La *Quebec Cartier Mining Company* (compagnie filiale de l'*United States Steel Corporation*) a entrepris la construction d'un aménagement hydro-électrique en trois groupes de 22,000 h.p. chacun sur la rivière Hart-Jaune, à cinq milles en aval de la décharge du petit lac Manicouagane. Ces trois groupes seront mis en service vers la fin de 1960 et fourniront l'énergie électrique à la vaste mine de minerai de fer que possède la Compagnie dans la région du lac Jeannine au Québec. Cet aménagement nécessitera la construction d'un barrage de retenue à la décharge du petit lac Manicouagane et l'on compte qu'un